

i2S
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.342.835,96 €
Siège Social : 28-30, rue Jean Perrin
33608 PESSAC CEDEX
315 387 688 RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 27 JUIN 2011

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous exposer la situation de notre société et son activité pendant l'exercice de douze mois s'étendant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

1. Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé – perspectives d'avenir – évolutions prévisibles et autres questions

1.1. Activité

Sur l'ensemble de l'exercice 2010, l'activité ressort en hausse de 31,7% à 12,8 M€. La division VISION (54,9% du chiffre d'affaires) affiche une croissance de 52,1% à 7,0 M€, tandis que la division DIGIBOOK (45,1% du chiffre d'affaires) enregistre pour sa part une croissance de +12,6% à 5,8 M€.

Au global, la marge brute progresse de 27,6% (5814 K€ vs 4556 K€), soit un taux de marge brute moyen légèrement impacté par l'évolution du mix produit (-1,4 Pt)

L'export est en croissance de 11,6% et représente 45,6% du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Les dépenses de R&D (achats externes et rémunération internes) sont en hausse significative de 298 K€ (+68,3%), en raison principalement de la montée en puissance de la plateforme POLINUM.

Le résultat net d'i2S s'améliore très fortement, passant d'une perte de 310,3 K€ en 2009 à un bénéfice de 575,3 K€ (4,5% du CA) en 2010.

1.2. Evolution des résultats et de la situation financière de la société

	31/12/2009		31/12/2010		Evolution 2010/2009
Chiffre d'affaires HT	9 775,3	100,0%	12 874,2	100,0%	31,7%
Production	(217,5)	-2,2%	467,9	3,6%	-315,2%
Production	9 557,8	97,8%	13 342,1	103,6%	39,6%
S/T Achats/production	4 656,6	47,64%	7 497,9	58,24%	61,0%
Var stocks	81,1	0,8%	(266,6)	-2,1%	-428,8%
Divers (port, emb ...)	264,0	2,70%	297,0	2,31%	12,5%
Marge brute	4 556,1	46,6%	5 813,9	45,2%	27,6%
Frais généraux	1 145,3	11,7%	1 311,2	10,2%	14,5%
Achats R&D	53,2	0,5%	202,4	1,6%	280,6%
Valeur ajoutée	3 357,6	34,3%	4 300,2	33,4%	28,1%
Subventions d'exploitation	206,9	2,1%	302,1	2,3%	46,0%
Impôts, taxes, form.pro.	179,5	1,8%	177,6	1,4%	-1,0%
Masse salariale et intérim	3 393,5	34,7%	3 958,4	30,7%	16,6%
E.B.E.	(8,5)	-0,1%	466,3	3,6%	N.S.
Reprises/charges et transferts	36,7	0,4%	0,4	0,0%	-98,8%
Autres produits	0,0	0,0%	0,0	0,0%	-11,7%
Dotations amortissements et provisions	83,9	0,9%	71,1	0,6%	-15,3%
Autres charges	19,0	0,2%	24,6	0,2%	29,9%
Amortissements/provisions	(66,2)	-0,7%	(95,3)	-0,7%	44,0%
Résultat d'exploitation	(74,7)	-0,8%	371,0	2,9%	596,6%
Frais financiers	1 209,1	12,4%	215,4	1,7%	-82,2%
Produits financiers	886,4	9,1%	240,6	1,9%	-72,9%
Résultat financier	(322,7)	-3,3%	25,2	0,2%	107,8%
Résultat courant	(397,4)	-4,1%	396,2	3,1%	199,7%
Charges exceptionnelles	76,4	0,8%	114,3	0,9%	49,6%
Produits exceptionnels	5,0	0,1%	52,3	0,4%	945,1%
Résultat exceptionnel	(71,4)	-0,7%	(62,0)	-0,5%	-13,1%
Participation/IS	0,0	0,0%	0,0	0,0%	
IS	(158,4)	-1,6%	(241,1)	-1,9%	52,2%
Résultat net	(310,3)	-3,2%	575,3	4,5%	285,4%

2. Résultats 2010 pour i2S France – Grandes tendances

Le chiffre d'affaires progresse de 31,7%, passant de 9 775,3 k€ à 12 845,2 k€.

Nous enregistrons une légère réduction du taux de marge brute (46,6% → 45,9%) en raison de l'évolution du mix produits consécutive à la très forte reprise des ventes de négoce vers les gros équipementiers OEM.

Les frais généraux augmentent en valeur (+165,9 k€), mais leur poids diminue par rapport au chiffre d'affaires (11,7% → 10,2%). L'augmentation en valeur de ces frais généraux porte principalement sur les postes suivants :

- Frais de consultants : +93,8 k€
- Frais d'assurance crédit : +27,1 k€
- Commissions sur ventes : +20,6 k€

La masse salariale et l'intérim ont augmenté de 16,6% et de +564,8 k€ en valeur, dont 105 k€ dus à l'arrêt fin février 2011 des mesures de chômage partiel initiées en mars 2010. Le recours à l'intérim, consacré en très grande partie à la production, a augmenté de 76,1 k€.

Les subventions d'exploitation augmentent de 95 k€, à 302k€, en raison principalement de la montée en charge du projet POLINUM.

Il résulte de l'ensemble de ces éléments que l'EBE redevient positif à +466,3 k€ soit 3,6% du CAHT (contre -8,5 k€ en 2009).

Le montant du crédit impôt recherche au titre de l'exercice 2010 s'élève à 196,5 k€.

A noter que les frais dépensés en 2010 pour l'acquisition de la Société KIRTAS (acquisition définitive réalisée en Mars 2011), d'un montant de 95,5k€ ont été portés en transferts de charges.

Le résultat net d'i2S s'améliore très fortement, passant d'une perte de -310,3 k€ en 2009 à un bénéfice de +575,3 k€ (4,5% du CAHT).

3. Evolution financière

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation a augmenté de 405 k€ (2 535 k€ → 2940 K€) tandis que le besoin en fonds de roulement hors exploitation diminuait de 13,7 K€.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement global découle des augmentations d'emplois suivants :

- Augmentation des stocks et encours :	735 k€
- Augmentation des autres créances (dont réserve Factor) :	764 k€
- Augmentation des dettes fiscales et sociales :	66 k€
- <u>Diminution des produits constatés d'avance</u> :	76 k€
- Total augmentations d'emplois.....	1 640 k€

Et des dégagements de ressources suivants :

- Diminution des avances sur commandes fournisseurs :	55 k€
- Diminution des comptes clients (après cession au Factor) :	513 k€
- Diminution des charges constatées d'avance :	21 k€
- Augmentation des acomptes sur commandes clients :	101 k€
- Augmentation des dettes fournisseurs :	542 k€
- <u>Augmentation des autres dettes</u> :	4 k€
- Total.....	1 236 k€

L'endettement net s'est accru du 122 k€. Sur ce montant, 200,9 k€ proviennent d'une avance prospection Coface relative au marché américain et 48,5 K€ d'une avance OSEO dans le cadre du développement d'un nouveau scanner pour documents de très grande dimension ; cependant que 136 K€ d'emprunts ont été remboursés.

La trésorerie globale de la société a augmenté de 267 k€, passant de 4 168 K€ à 4 435 k€.

L'augmentation du financement court terme est de + 121 k€.

FINANCEMENT COURT TERME

	31-déc-10	31-déc-09	Variation
Total découverts bancaires	130 889,93 €	551 371,70 €	-420 481,77 €
Tirage Factor	820 798,11 €	334 120,00 €	486 678,11 €
Dailly Export	206 300,00 €	151 925,00 €	54 375,00 €
Total mobilisation poste clients	1 027 098,11 €	486 045,00 €	541 053,11 €
Total financement court terme	1 157 988,04 €	1 037 416,70 €	120 571,34 €

La société a su préserver les fonds provenant de l'introduction en Bourse. Ils s'inscrivent à 4 621 k€ contre 4 733 k€ fin 2009, sachant que 70 k€ ont été consacrés à l'alimentation du contrat de liquidité animé par Euroland Finances.

4. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Le montant de la dette fournisseurs hors factures non parvenues représente un montant de 1 690 778,45 € au 31 décembre 2010.

Total dettes fournisseurs au 31 décembre 2010	Echéance janvier 3011	Echéance février 2011	Echéance mars 2011	Echéance postérieure à mars 2011
1 690 778,45 €	464 365,29 €	879 817,48 €	310 845,54 €	35 810,78 €

Total dettes fournisseurs au 31 décembre 2009	Echéance janvier 3010	Echéance février 2010	Echéance mars 2010	Echéance postérieure à mars 2010
1 287 495,28 €	716 692,66 €	231 530,34 €	137 897,81 €	0,00 €

5. Faits marquants de l'année 2010

La Société i2S renoue avec une croissance soutenue et des résultats positifs et cela dans chacune de ses divisions et pour l'ensemble de ses activités. Malgré la forte crise, i2S a continué à investir dans son organisation et ses marchés, tout en assumant les effets négatifs d'un environnement économique instable :

- L'audit qualité ISO 9001 de fin d'année a été positif (la certification a été définitivement obtenue en février 2011),
- l'intégration de la Société AMANAGER a conduit au lancement de la suite DIVVALIB en fin d'année,
- l'implication d'i2S dans les grands programmes des Investissements d'Avenir lui permet aujourd'hui d'être identifiée comme un acteur majeur de la numérisation du Patrimoine,

5.1 La division VISION

La division VISION (spécialisée dans le développement en France de solutions innovantes de vision numérique dédiées aux marchés de l'Industrie, de la Santé et du Sport) a confirmé une année de forte performance. L'activité de la Division a bénéficié d'une tendance de forte reprise à l'export, après une période de régression de dix huit mois (mi 2008-fin2009). Le renouvellement de la confiance de nos clients et la signature de nouveaux OEM sont très encourageants.

5.2 La division DIGIBOOK

La division DIGIBOOK (spécialisée dans les scanners patrimoniaux pour documents reliés et d'archives) a enregistré en 2010 une croissance significative à 2 chiffres.

5.3 Fondation Empreinte

- I2S a versé 10 000 € au titre de sa dotation pour l'exercice 2010. Les actions de l'année ont porté sur la réalisation d'une édition du fac-similé des « Illusions perdues » de Balzac en collaboration avec l'Institut, le Balzacien Stéphane Vachon et les Editions Verdier. Le livre est paru en octobre 2010 dans l'ensemble des librairies françaises et une présentation à la presse a été faite à l'Institut en présence du Chancelier et des différents partenaires le 30 novembre 2010.

- La fondation a été également impliquée dans le projet « Hyperlivre » en partenariat avec les Editions Mollat et i2S, fac-similé d'un ouvrage du XVIIIème siècle de l'architecte Victor Louis sur le Grand théâtre de Bordeaux, permettant d'accéder sur téléphone mobile, grâce à une technologie de filigrane invisible, à des contenus vidéos, un site Internet dédié et une application de réalité augmentée permettant de découvrir des animations 3D du Grand théâtre. Son lancement est prévu pour mars 2011.

6. Événements marquants hors activité économique :

Litige avec un ancien actionnaire

Un litige oppose la société avec un de ses anciens actionnaires, société de capital risque régionale. Cette société est sortie de la société en septembre 2006 au prix qu'elle avait elle-même arrêté. Après l'entrée de la société sur le marché Alternext d'Euronext Paris, soit plus de 12 mois plus tard, elle a contesté son prix de sortie. La demande de la partie adverse, formulée auprès du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, est de 1.932 K€. i2S, personnalité morale, n'ayant été en rien partie prenante d'une transaction ne concernant que des actionnaires privés et réfutant toutes les allégations de cet ancien actionnaire, a choisi de ne pas comptabiliser ce risque éventuel dans ses comptes. Le jugement relatif à cette affaire a été rendu le 2 avril 2010 : l'ancien actionnaire de la société a été entièrement débouté de ses demandes. Il a fait appel de cette décision judiciaire ; la procédure d'appel est actuellement en cours.

7. Perspectives d'avenir – Evolution prévisible

Perspectives 2011 : Renforcement du leadership sur son cœur de métiers et évolution du modèle économique

Deux axes de développement sont clairement définis pour 2011 :

Poursuite des activités de **VISION** via l'élargissement de l'offre vers des solutions à plus fortes valeur ajoutée, le renforcement des démarches d'innovation apportant de la différenciation pour nos clients OEM, sur des segments applicatifs internationaux et fortement rentables Poursuite du renforcement des réseaux de distribution (patrimonial et bureautique) pour **DIGIBOOK**, la gamme produits étant reconnue comme la plus complète du marché, avec une focalisation particulière cette année sur les musées (numérisation des tableaux et cartes grâce au scanner 2XA0) et l'éducation (Universités, lycées et collèges) avec la solution de libre service e Scan.

Le lancement de la solution de bibliothèque numérique DivvaLib illustre le potentiel du consortium POLINUM,

Dans un environnement économique qui reste encore incertain, le Groupe i2S compte poursuivre une croissance maîtrisée et rentable tout en restant attentif aux opportunités de croissance externe qui lui permettraient de renforcer ses positions.

8. Evènements notables survenus entre la date de clôture du dernier exercice écoulé et la date d'établissement du présent rapport.

Trois évènements sont intervenus :

- La nomination par le Conseil de Surveillance en date du 31 janvier 2011 de trois nouveaux membres du Directoire
- La prise de participation de notre société à hauteur de 51 % du capital de la société de droit américain KIRTAS le 24 mars 2011.
- La certification ISO9001 a été obtenue le 08 février 2011.

9. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société

La société est soumise à différentes obligations :

- Norme ROHS

La Directive Européenne ROHS restreint l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques qui constituent une part importante des matériels que la Société i2S fabrique. Il s'agit donc notamment pour la société, de limiter l'utilisation du plomb, du cadmium, du mercure, du chrome hexavalent, du PBB et du PBDE. La mise en application de cette directive a pris effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour se mettre en conformité avec la directive européenne, la société s'attache à « re-designer » les anciens produits, à intégrer des composants respectant les restrictions de cette directive et adapte ses méthodes de production. La mise en application de la directive ROHS a permis à la société de supprimer toutes les substances dangereuses de ses fabrications.

- Valorisation et élimination des déchets (Directive DEEE)

L'application de la Directive européenne DEEE a conduit la société à sensibiliser et informer l'ensemble de son personnel sur le recyclage des déchets.

Une des premières actions menées dans ce sens a été l'organisation du tri sélectif par l'ensemble du personnel de la société.

Grâce à l'élimination à la source de toutes les substances dangereuses et à l'utilisation de la filière de recyclage, la société a mis en place et optimisé l'élimination, le démantèlement et la valorisation de ses déchets.

10. COMPTES ANNUELS

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous précisons qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation de nos comptes et dans les méthodes d'évaluation.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes annuels toutes précisions et justifications.

Résultats économiques et financiers

Au cours l'exercice clos le 31 décembre 2010, notre chiffre d'affaires hors taxe sur la valeur ajoutée s'est élevé à	12 874 176 €
contre, pour l'exercice précédent correspondant à une période de même durée ...	9 775 269 €

Notre chiffre d'affaires a donc augmenté en cours d'exercice en valeur absolue de	3 098 907 €
soit de 31,70 % en valeur relative.	

Le produit de nos ventes et prestations de services nous a permis de couvrir toutes nos charges et fait apparaître un résultat d'exploitation bénéficiaire de	370 993 €
contre, pour l'exercice précédent, un résultat déficitaire de	(74 700) €
soit une amélioration en valeur absolue de	445 693 €

Le résultat courant avant impôts, compte tenu des charges et produits financiers, est bénéficiaire de	396 219 €
contre, pour l'exercice précédent, une perte de	(397 391) €
soit une amélioration en valeur absolue de	793 610 €

Le résultat net, compte tenu d'un crédit d'impôts et des charges et produits exceptionnels, est un bénéfice de	575 346 €
contre, pour l'exercice précédent, une perte de	(310 348) €
soit une amélioration en valeur absolue de	885 694 €

Ces résultats s'entendent après inscription en charges, notamment :

- d'une dotation aux amortissements sur immobilisations, de	57 213 €
- d'une dotation aux provisions pour risques sur charges d'exploitation, pour	12 757 €
- d'autres charges d'exploitation, pour	24 646 €
- de charges financières pour	215 405 €
- de charges exceptionnelles, pour	114 331 €

Et après inscription en produits :

- de subventions d'exploitation, pour	302 077 €
- de reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, pour.....	119 746 €
- de produits financiers, pour	240 630 €
- de produits exceptionnels, pour.....	52 323 €
- d'un crédit d'impôts, de.....	241 136 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous précisons que la société a supporté des charges non déductibles des bénéfices pour un montant de 7.056 €.

La réintégration fiscale de ces charges a réduit le déficit reportable à due concurrence.

Proposition d'affectation du résultat

En ce qui concerne le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé, soit 575 346,16 €, nous vous proposons de l'affecter en totalité à l'amortissement du compte « report à nouveau » débiteur.

Rappel des dividendes distribués

Nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Résultat de la société au cours des 5 derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

11. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prise de participation et prise de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après les diverses informations obligatoires relatives aux prises de participation significatives ou aux prises de contrôle dans une autre société ayant son siège sur le territoire de la République française.

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a procédé à aucune prise de participation ou de contrôle de ce type.

Activité des filiales ou participations

Nous vous précisons tout d'abord que la société a cédé sa participation dans le capital de la Société NOVALASE en avril 2010.

Pendant le même exercice, le résultat de l'activité de nos filiales et participations s'exprime par les chiffres ci-après :

AIG

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 33% 25%

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos

Date de clôture	31/12/10	31/12/2009
	12 mois	12 mois
Capital social	27 900 €	27 900 €
Chiffre d'affaires	587 401 €	523 406 €
Résultat courant après impôts	4 866 €	(1 041 €)

Amanager

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 61% Acquisition en

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos novembre 2009

Date de clôture	31/12/10	31/12/2009
	12 mois	12 mois
Capital social	1 000 €	1 000 €
Chiffre d'affaires	83 738 €	62 634 €
Résultat courant après impôts	(75 230 €)	(110 073 €)

Arkhenum

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 18%

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos

Date de clôture	31/12/10	31/12/2009
	12 mois	12 mois
Capital social	91 171 €	91 171 €
Chiffre d'affaires	2 365 556 €	2 262 367 €
Résultat courant après impôts	216 614 €	284 966 €

Assy

Société de droit suisse

Pourcentage de capital détenu par i2S : 33%

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos

Date de clôture	30/06/2010	30/06/2009
	12 mois	12 mois
Capital social	CHF 150 000	CHF 150 000
Chiffre d'affaires	CHF 2 151 439	CHF 1 434 991
Résultat courant après impôts	CHF 106 884	CHF 914

i2S Inc

Société de droit américain

Pourcentage de capital détenu par i2S : 100%

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos

Date de clôture	19/11/2010	31/12/2009
	Comptes de liquidation amiable	12 mois
Capital social	\$ 1 000	\$ 1 000
Chiffre d'affaires	\$ 300	\$ 445 569
Résultat courant après impôts	(\$ 36 500)	\$ 431 869

Le 29 juin 2009, le Conseil de surveillance d'i2S a décidé l'arrêt d'activité de la filiale i2S Inc. La totalité du personnel de la société a été licenciée au mois d'août 2009.

Divva

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 100% Acquisition en

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos décembre 2009

Date de clôture	sans activité
Capital social	1 000 €

i2S Vision

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 100% Création en

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos décembre 2009

Date de clôture	sans activité
Capital social	5 000 €

Vous trouverez dans l'annexe comptable des informations complémentaires concernant les filiales et participations.

12. CAPITAL SOCIAL

Variation du capital social au titre de l'exercice écoulé

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2007 a procédé à l'émission de 100.000 Bons de Souscription d'Actions au prix de 0,70 € par BSA, chaque BSA donnant le droit de souscrire à une action de la société au prix de 1,70 € l'action.

3 000 BSA ont été exercés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Le capital social a donc été augmenté d'un montant de 2.229,73 €, par l'émission de 3 000 actions nouvelles, et a donc été porté à la somme de 1.342.835,96 €.

Informations relatives à la détention du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons que :

- détiennent plus du quart du capital social et plus du tiers des droits de vote :
 - Alain RICROS
 - Jean-Louis BLOUIN
- détient plus du dixième du capital social et plus du vingtième des droits de vote de la société :
 - Jean-Pierre GERAULT

Nous vous précisons que ces seuils sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

En vertu des dispositions des articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous informons que les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance n'ont cédé ou acquis aucune action au cours de l'exercice 2010, à l'exception de Monsieur Jean-Pierre GERAULT, Président du Directoire, lequel a souscrit 3 000 actions en exercice de 3 000 BSA.

Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2010.

A cette date, il n'y a aucune action détenue par le personnel selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce, qui vise les titres objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE).

Rachat par la société de ses propres actions

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2008 nous a autorisé à acheter un nombre d'actions de la société représentant jusqu'à 10 % de son capital social, aux fins de favoriser la liquidité des titres de la société, et ce pendant une durée de 18 mois, à compter du 31 octobre 2008, soit jusqu'au 30 avril 2010.

L'Assemblée a également décidé que le prix de l'action serait celui du cours de l'action le jour de l'achat et que l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourrait être effectué par tous moyens.

Nous vous précisons qu'aucun achat d'actions n'a été réalisé sur l'exercice 2010 au titre de cette première autorisation.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juillet 2010 a autorisé le Directoire à procéder à l'acquisition d'un nombre d'actions de la société dans la limite de 10 % du capital.

Le 28 octobre 2010, notre société a conclu avec la Société EUROLAND FINANCE un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des titres de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

Contrat de liquidité :	achats	ventes	total
Nombre	1.351	0	
Cours moyen (en EUR)	3,39		
Frais de négociation (en EUR)			64,00 €
Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice			1.351
Valeur au coût d'achat (en EUR)			4.573,96
Valeur nominale par action (EUR)			0,74
			(montant arrondi)
Nombre des actions utilisées			0
Fraction du capital			0%

Ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions

Néant

Délégations de l'Assemblée Générale au Directoire en matière d'augmentation du capital social

Au présent rapport est annexé un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Directoire aux fins d'augmentation du capital social immédiatement ou à terme.

13. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Examen des mandats

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance ou de membre du Directoire n'arrive à expiration.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al 3 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société pour chacun des mandataires sociaux de la société, au cours de l'exercice écoulé.

NOM, Prénom, Domicile	Sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance ou des fonctions salariées au sein de la société, des sociétés du groupe ou des sociétés tierces françaises ou étrangères
<p><u>Président du Conseil de Surveillance</u></p> <p>Alain RICROS</p>	<p><u>Administrateur</u></p> <p>VALHOIS 403 114 549 RCS BORDEAUX</p> <p>PRICE INDUCTION 325 131 167 RCS BAYONNE</p> <p><u>« Chairman of the Board » jusqu'au 19 novembre 2010</u></p> <p>i2S Inc Connecticut (USA)</p> <p><u>Président</u></p> <p>AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT 417 782 257 RCS BORDEAUX</p> <p>A. RICROS CONSULTANTS 528 773 617 RCS BORDEAUX</p> <p><u>Administrateur Unique</u></p> <p>GIE AQUITAINE CAPITAL GESTION 483 402 269 RCS BORDEAUX</p>

<u>Vice-Président du Conseil de Surveillance</u>	
André DUCASSE	
<u>Membre du Conseil de Surveillance</u>	
Alain MAINGUY	
<u>Membre du Directoire et Directeur Général</u>	
Monsieur Jean-Louis BLOUIN	<u>Administrateur (sans signature)</u> ASSY Société Anonyme de droit Suisse dont le siège social est situé à SAINT AUBIN
<u>Président du Directoire</u>	<u>Président</u> AQUITAINE INTER GROUPE « AIG » 480 653 476 RCS BORDEAUX
Monsieur Jean-Pierre GERAULT	<u>Administrateur</u> MGI FRANCE 324 357 151 RCS CRETEIL

Fixation du montant global des jetons de présence à verser

Nous vous demandons de bien vouloir fixer le montant global des jetons de présence qui pourraient être versés aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice en cours afin de les dédommager de leurs déplacements et de leur temps de présence aux réunions du Conseil de Surveillance.

14. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Examen des mandats

Nous vous précisons que les mandats des commissaires aux comptes n'arrivent pas à expiration.

Honoraires

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes a fait l'objet d'une diffusion par la voie d'un communiqué conformément aux dispositions de l'article L. 820-3 du Code de Commerce et de l'article 222-8 du Règlement Général de l'AMF.

15. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conventions courantes

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-39 du Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé : le Commissaire aux Comptes en a été informé.

Conventions règlementées

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver lesdites conventions.

Rapport sur les comptes annuels

Ce rapport est également tenu à votre disposition.

*

Nous allons maintenant vous présenter le rapport spécial que nous avons établi sur l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux.

Puis, nous laisserons la parole au Président du Conseil de Surveillance pour la lecture du rapport du Conseil.

Vous seront ensuite présentés l'ensemble des rapports établis par le commissaire aux comptes.

Enfin, nous passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agrée, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Directoire

Annexe 1

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	31/12/2009	31/12/2010
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 000 000	1 326 558	1 333 991	1 340 606	1 342 836
Nombre d'actions ordinaires	1 617 660	1 784 824	1 784 824	1 803 724	1 806 724
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription		76 470	66 470	66 470	63 470
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	12 284 924	14 658 527	13 308 059	9 775 269	12 874 176
Résultat av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 042 102	947 037	(402 836)	(847 874)	213 876
Impôt sur les bénéfices	236 990	96 180	(359 833)	(158 436)	(241 136)
Participation des salariés		70 000			
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	686 514	603 777	(438 982)	(310 348)	575 346
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotation aux amortissements et provisions	0,50	0,43	(0,03)	(0,39)	0,25
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,42	0,34	(0,24)	(0,17)	0,32
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	47	54	60	60	62
Montant de la masse salariale	1 815 940	2 221 152	2 534 759	2 297 617	2 618 360
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc, œuvres sociales)	897 203	1 138 839	1 294 749	1 127 903	1 356 140

Annexe 2

Délégations de l'Assemblée Générale au Directoire
en matière d'augmentation du capital social

TABLEAU SUR LES DELEGATIONS DE COMPETENCE OU DE POUVOIRS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
AU DIRECTOIRE

Exercice clos le 31 décembre 2010

Délégations données par l'Assemblée Générale Extraordinaire				Délégations utilisées par le Directoire		SOLDE
DATE AGE	TYPE DE DELEGATION	MONTANT	DUREE	DATE	MONTANT	
18/09/2007	Options de souscription ou d'achat d'actions (délégation de pouvoirs)	5 % du capital social au jour de la décision du Directoire et sous déduction des actions susceptibles d'être émises sur exercice des actions qui pourraient être attribuées gratuitement	38 mois			

Délégations données par l'Assemblée Générale Extraordinaire				Délégations utilisées par le Directoire		
DATE AGE	TYPE DE DELEGATION	MONTANT	DUREE	DATE	MONTANT	SOLDE
18/09/2007	Attribution gratuite d'actions (délégation de pouvoirs)	5 % du capital social au jour de la décision du Directoire et sous déduction des options de souscription ou d'achat d'actions pouvant être attribuées	38 mois	31/10/2007	9.900 actions, soit 0,56 % du capital social au 31/10/2007	4,44 % sous déduction des options de souscription ou d'achat d'actions pouvant être attribuées
				31/10/2009	8.900 actions attribuées définitivement, soit 0,51% du capital social au 31/10/2007	4,49 % sous déduction des options de souscription ou d'achat d'actions pouvant être attribuées